

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 10 décembre 2018 portant ouverture au titre de l'année 2019 d'un examen professionnel pour le recrutement d'un ingénieur des mines

NOR : ECOG1833082A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 10 décembre 2018, est autorisée l'ouverture d'un examen professionnel au titre de l'année 2019 pour le recrutement d'un ingénieur des mines parmi les ingénieurs divisionnaires de l'industrie et des mines et les ingénieurs de l'industrie et des mines

Les candidatures devront parvenir, au plus tard, le 15 février 2019 à 23 h 59 (heure de Paris), par voie électronique à l'adresse cge.concours@finances.gouv.fr, ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse SCGEIET, Teledoc 333, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie et des finances, service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 – mél : cge.concours@finances.gouv.fr).